

Dépêches de la Nuit

L'AFFAIRE SYVETON

Mme Syveton, Louise Spillemeckers, sa femme de chambre, suivies par deux agents de la Sûreté, sont venues une fois encore chez M. Brouard.

On commente vivement de fall dans les couloirs. On remarque qu'un troisième agent de la Sûreté s'est joint aux deux qui accompagnent Mme Syveton et sa bonne. Ils tiennent même moins de discrétion que de coutume à l'accomplissement de leur tâche.

Il est monté l'escalier du Palais à deux marches en arrière de Mme Syveton, puis se sont tenus debout près du cabinet du juge, dans le couloir intérieur; lorsqu'un journaliste eut la porte, l'un d'eux lui fit remarquer qu'un air rouge que le couloir intérieur est réservé aux gardes.

M. Flaudin vient déposer chez M. Brouard. Il dit au passage :

— Je vais raconter au juge comment, allant voir M. Syveton, à 2 h. 14, le 8 décembre, je me suis vu par Louise Spillemeckers qui me déclara que M. Syveton n'était pas là.

Je dirai qu'à ce moment j'entendis Mme Syveton parler dans une pièce voisine. Avec qui ? Pas avec la femme de ménage, puisque Mme Tournadour déclara qu'elle n'était allée chez elle qu'après avoir vu Mme Syveton.

Mme Syveton et sa bonne ont été confrontées avec M. Flaudin.

M. Félix Marguerite, secrétaire politique du marquis de Dion, arrive peu après.

Il pénétra dans le couloir intérieur pour annoncer sa présence à M. Brouard, lorsqu'un inspecteur de la Sûreté, chargé de faire à Mme Syveton, lui dit qu'il avait pas le droit de passer par là, et, comme la terminaison ne tenait pas compte de ses observations, les trois agents se mirent en devoir de le boxer. Ils leurent fatalement mais à mal sans l'intervention des gardes républicains.

M. Joseph Méraud revenant de chez le procureur général traverse les couloirs.

— Pendant trois heures éternelles et pendant quatre heures hier, j'ai pu examiner le dossier tout entier dans le cabinet du juge.

— Quelle est donc votre impression ?

— Vous comprendrez qu'il serait délicat de vous le donner; pourtant, je puis vous dire qu'il me semble difficile de conclure au suicide et de clore actuellement l'instruction.

J'ai demandé au procureur général l'autorisation de faire faire à mes frais une copie conforme du dossier; il me l'a refusée.

L'enquête à Anvers

Anvers. — Par suite d'un désaccord entre le parquet de Paris et celui d'Anvers, l'ou-

verture du coffre-fort à la Banque d'Anvers n'a pu se faire et ce sera qui le jour où les pièces de la commission rogatoire seront complètement réglées.

Un agent de la police parisienne a fait un enquête près du frère d'Anvers Spillemeckers pour connaître les raisons pour lesquelles celui-ci avait été privilégié dans un héritage de famille.

LOUISE MICHEL

Marseille. — On annonce que Louise Michel est à l'agonie dans un hôtel de Marseille.

Joudi, un revenant de Sierston, on elle avait fait une conférence, elle était tombée malade et un docteur avait diagnostiqué une pneumonie double.

Mrsellie. — Louise Michel est morte hier soir, à 8 h. 30, à l'hôtel de l'Oratoire.

REGISTRATURE

Sont nommés : Procureur à Aves-sur-Aube, M. Prouharam, procureur à Béthune; Procureur à Béthune, M. Deransart, substitut à St-Omer;

Substitut à St-Omer, M. Heede, substitut à Hazebrouck; M. Heede, substitut à Hazebrouck; M. Serrant, substitut à Vervins.

PALMES

M. Lamy, homme de lettres à Combray, est nommé officier de l'Instruction publique. Ses lauréats officiers d'Académie sont : secrétaire de la mairie d'Amiens, Léonard séguré cantonal à Marolles; Polson, bibliophile à Lille; Vanrycke, bibliothécaire à Lille.

LE CRIME DE BAVIÈRE

Munich. — Le bruit courait que le prince régent de Bavière a été frappé d'apoplexie.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Pivetot qui tenta d'assassiner son oncle contre-maître, a été condamné à 10 ans de réclusion.

Les jurés ont émis un recours en grâce.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Saint-Petersbourg. — Kouropatkin annonce à l'Empereur que dans la journée du 8, une embuscade russe a enlevé un convoi japonais et fait un prisonnier.

Etat-civil de Roubaix

Nous recommandons à l'appréciation de nos lecteurs les produits de la

Mariages. — Gustave Rayns, 30 ans, coiffeur, rue de Lille, 2, et Laurence Rolle, piépière, rue Rocroi, 15. — Louis Durancourt, soldat au 148^e régiment d'infanterie à Givet, et Florie Cocheux, piépière, rue Charlemagne, 43. — Gustave Ghemont, cordonnier, et Marie Laubart, ménagère, rue Delaire, 43.

Naissances. — Stengers Henri, rue du Pie, 8, Lomme, 4. — Harinckouk Emilienne, boulevard de la République, 11. — Adolphe, rue de Tilly, 4, Lomme, 11. — Croix Louis, rue de la Campagne, 8, Dour, 11. — Devos Florimond, rue Dampierre, 31. — Leman Marie, Hôtel-Dieu. — Charles Bernard, rue Bois-le-Duc, 1. — Vanlencher Anne, Hôtel-Dieu. — Denis Marcel, rue du Nouveau Monde, 10. — Yandessche Charles, 43 ans, rattacheur, Hôtel-Dieu. — Paris Etienne, 63 ans, crieur public, Hôtel-Dieu.

Décès. — Degruette-Servin, 78 ans, sans profession, 5, rue Franklin. — Dumortier Jules, 58 ans, fegeron, rue Beaumont, 177. — Deryckere Henri, 27 ans, teneur, rue Newton, 21. — Castel Pierre, 64 ans, appréteur, Hôtel-Dieu. — Yandessche Charles, 43 ans, rattacheur, Hôtel-Dieu. — Paris Etienne, 63 ans, crieur public, Hôtel-Dieu.

Conditionnements

Mouvement de la semaine du 2 au 9 janvier

VILLE DE ROUBAIX

Solides... 120 k. — Laines peignées... 120 k. — Laines filées... 120 k. — Laines diverses et bousses... 120 k. — Coton... 120 k.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Solides... 120 k. — Laines peignées... 120 k. — Laines filées... 120 k. — Laines diverses et bousses... 120 k. — Coton... 120 k.

WATTELOS. — Naissances du 7 janvier. — Jules Descaume, cour Neuve, 30. — Henri et Emilie Mercier, joueux, Balléria. — René Descaume, rue Pierre-Claude, 103. — Laura Desfontaines, rue du Sapin-Vert.

Mariages. — Emile Laurent, mécanicien, et Angèle Vanmarck, piépière. — Amédée Grouin, garçon-bouvier, et Victor Debeck, sans profession. — Jules Motte, tisserand, et Elvire Gillis, tisserand.

Décès. — Stéphanie Droubalet, ménagère, Nouvelle-Monnie, Fainroy Juvilly, 28 ans et 7 mois, ménagère, rue de la Matrice.

Accidents de travail. — Un corroyeur, Louis Berny, 51 ans, rue Carnot, de chez Mme Michou, rue Saint-Jean, à Roubaix, blessé à la main gauche. Six semaines de repos.

CHOUX. — Naissance. — Germaine Duponcel, rue de Beaumont, cour Brux, 2. Publication de mariage. — Marie Delvois, 27 ans, horticulteur, et Jeanne Douay, 26 ans, sans profession.

Décès. — Benjamin Vandenberghe, 60 ans, sans profession, rue Voltaire, 11. — Fabien Senel, 60 ans, pareur, rue du Gaz, 10. — Maurice Gilly, 29 ans, sans profession, Grande-Rue, 29. — Désiré Henry, 60 ans, pensionnaire de l'Asile.

WASQUEHAL

Adjudication. — Le lundi 9 janvier, à 3 h. de l'après-midi, à eu lieu une adjudication pour la cuisine populaire, en présence de M. Lefevre-Mulliez, maire. En voici les résultats :

Soupe populaire. — Adjudicataire, M. G. Dabied, conseiller municipal.

Bouff. — Adjud. coopérative Union, rue Rocher.

Pommes de terre et hericots. — Adjud. M. Dubosse, rue de Marq-en-Barrois.

boulevard une autre voie pour les marchands.

M. Siret. — Cette transformation dont je parle est d'autant plus sérieuse qu'elle est infirée par une Compagnie.

M. Delanne, Vancowenberghes et Guillain échauffent encore quelques observations. Ils proposent une motion suivant laquelle l'Union des citoyens de la voie d'Anvers n° 14, mais plus tard.

M. Siret. — Je maintiens ma proposition d'étudier dès maintenant cette transformation.

M. Evrard Eliez. — En réalité, c'est un ajournement. Je mets aux voix.

M. Siret et deux conseillers socialistes lèvent le main.

La proposition n'est pas adoptée.

M. Guillain. — J'explique qu'on étudiera la question de la voie d'Anvers, si de nouvelles enquêtes ne sont pas nécessaires.

Mise aux voix, la proposition de M. Guillain est adoptée.

Le vote des conclusions du rapport

M. Evrard Eliez met aux voix, par division les conclusions du rapport. Elles sont successivement adoptées. On vote ensuite sur l'ensemble qui est également approuvé.

En conséquence : Le Conseil général autorise M. Mongy, concessionnaire du réseau départemental de tramways, ayant décreté du 22 février 1904, un dernier décret jusqu'au 30 avril 1905 pour constituer définitivement la Société anonyme qui doit lui être substituée.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

M. Siret. — Je propose de voter les engagements énoncés par M. Mongy, dans sa lettre à M. le Préfet, du 8 janvier 1905.

entra la route départementale n° 14 et le pont de Barbièvre et pour le pont sur le Marquet.

Dans ces conditions, conclut M. Guillain, je propose de voter l'adoption des propositions de M. Mongy.

LA DISCUSSION

La largeur — L'ajournement

M. Ghesquière, un peu découragé. — Je suis partisan du boulevard, mais nous nous trouvons aujourd'hui devant des conditions nouvelles et qui nous permettent d'envisager une situation meilleure. Pourquoi prendre une décision aujourd'hui ? La concessionnaire qui n'avait pas tenu ses engagements a voulu devant la concurrence, et revient au boulevard de 50 mètres coté d'ajournement. On pourrait en diminuer la largeur de moitié, faire de nouveaux plans, de nouveaux devis, un nouveau projet. Il n'y aurait qu'à attendre. Je n'oublie pas que je représente un excellent urbaniste dans les habitants n'ont à supporter 22 à 23 centimes additionnels, dont 19 imposés par la municipalité. Je propose la réduction de largeur de 50 à 25 mètres.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la question de largeur, M. Ghesquière a dit qu'il y avait des conditions additionnelles à Ghesquière, mais il n'a pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées. Je n'ai pas dit que ces conditions additionnelles seraient imposées.

M. Motte. — Je suis d'un avis diamétralement opposé. Les urbains ne peuvent qu'approuver une œuvre appuyée sur la presque unanimité du Conseil général. Nous sommes intervenus pour payer des dépenses faites dans d'autres parties du département. La pareille nous est rendue. M. Ghesquière vient remettre la largeur de vingt-cinq mètres en question. Un boulevard de vingt-cinq mètres, sillonné par les voitures, les chariots, les bicyclettes, les automobiles, nous ramènerait à l'état ancien. Ce serait également un retard. A propos de la